



Place de la mairie
21440 LERY
Tel : 03.80.35.10.39
contact@mairielery.fr

République Française
Département de Côte d'Or

Séance du 29/07/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juillet à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil municipal, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : Christophe LAMGERGET, Maeva LAMBERGET, Jeanne ROYER, Antoine DESCHAMPS, Mathéo LAMBERGET, Catherine BURILLE, Virginie DESCHAMPS, Gilles PITOIZET, Arnaud MANNEVY, Thierry DESCHAMPS, Pénélope SAINT-PAUL.

Secrétaire de séance : Jeanne ROYER.

Date de convocation et d'affichage : 22 juillet 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents à la séance : 11

Nombre de votants : 11

DÉLIBÉRATION N°20-07-2026

OBJET : TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES COMMUNALE.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal décide des nouveaux tarifs de la salle des fêtes communale :

	Semaine	Week-end
Habitants de la Commune	100 €	150 €
Hors Commune :	150 €	200 €
Association :	10 €	

FIXE le montant de la caution à 300 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

Nombre de Votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

Le Maire,
Christophe LAMBERGET

Accusé de réception en préfecture
021-212103451-20260729-DELIB20072026-DE
Date de réception préfecture : 05/08/2026